

# **Invention de la discrimination & petit lexique.**

7 novembre 2011

# Provocation ou citation?

**L'affirmation de l'égalité** et son corrélat, le **principe de non-discrimination**, constituent **l'un des fondements des démocraties modernes**. **L'Etat libéral** s'est construit contre les régimes de **privilèges**, en proclamant **l'unité du genre humain**, jeta les bases d'un **idéal égalitaire toujours poursuivi**. »

(Borrillo D., *Lutter contre les discriminations*, Paris, La Découverte « Recherches », 2003, 210 pages. )

# Discriminer?

Etymologiquement : « faire une distinction »

Par la suite chargé d'une connotation négative, dans le langage courant :  
« hiérarchiser » ;

L'adjectif « discriminatoire » désigne un acte ou un agissement qui tend à distinguer un groupe humain ou une personne des autres, à son détriment.

Dans le registre du droit:

*usage tactique au profit de lutte sociales issu*

- Du droit Européen
- Des Conventions internationales
- Des Lois nationales : « réalisation de l'égalité par l'application effective des droits égaux »

« toute différence de traitement, qu'elle soit inscrite dans un texte ou qu'elle résulte de comportement de **telle personne** ou de **telle institution** »

C'est donc la **distinction de traitement ou la différence de traitement illégitime**, celle que l'on veut proscrire

# Invention

Discrimination (cf. Fassin) : traitement défavorable en raison de **l'origine réelle ou supposée**\*

dans le vocabulaire de l'action publique en France (1990)  
objet de débat publique/enquêtes journalistiques/travaux scientifiques/....



Sens commun et langage savant : « lutte contre la discrimination » : mot d'ordre plus mobilisateur que slogan en faveur de la citoyenneté et de l'intégration

! Débat , découvert et succès dans le vocabulaire ne signifie pas la naissance simultanée de la réalité et de la conscience (*no correspondance de l'énonciation publique d'une question et sa correspondance phénoménologique*)!!

Historiquement \*\*complexe: rapport entre catégorie « national » et « immigrés/étrangers » : mélange ambigu entre solidarité et exclusion

\*stigmates tribaux

\*\*depuis Révolution française, émancipation de Juifs (1791), création de la Ligue de Droits de l'Homme, discours au tour de la décolonisation

# Invention : **distancier le mot et la chose**

Sans méconnaître l'antériorité du débat et le réveil tardif de la conscience critique

Questions du **changement de paradigme discrimination** à la place de racisme, xénophobie, inégalité, ségrégation?

1- changement de perspective

2 - questions nouvelles pour les victimes et la société en général

Toujours attention portée sur les acteurs, le mécanisme et les solutions, sans s'interroger sur la **nouveauté de la reconnaissance de la discrimination** et sur les **implications politiques**.

Objectif: **repérer une nouvelle configuration des politiques de l'inégalités**

# Digression: petit lexique\*

Rapport entre savoir et pouvoir toujours compliqué

Gran Partage\*: représentation selon schéma binaire par opposition (ex. opposition entre science et politique)

Nous – Eux

Nature – Culture

Certains thèmes sont si sensibles :

- intersection entre science et politique
- questions hybrides et instables
- objets des combats politiques

En France : 1980 – 1990

sciences sociales ont pu participer de la reformulation de « l'identité nationale »

**Nouvelles questions sociales** : cristallisent une **ré-articulation du rapport savoir-pouvoir**

\* Voir extraits dans le livret de cours

\*\* J. Goody, *La raison graphique*, 1977

Voir article de Dhume F., Lexique historique et points d'ancrage problématiques, IS CRA, mars 2009.

# Racisme

Hétérophobie (cf. Memmi)

« Système perceptif qui “colle” à notre emploi de la langue »\*  
Opération de essentialisation et de biologisation de la pensée sociale

Préjugés et comportements. Idéologie, croyances, pratiques.

Ordre raciste: rapport social générale qui traverse notre société et notre culture

Racisme institutionnel qui tente de prendre en charge la discrimination systémique.

\* Guillaumin, p. 12

# Ethnicité

Essor sur la base d'une critique du présupposé normatif des théories de l'assimilation  
(cf. Park « cycles des relations raciales: compétition-adaptation-assimilation)

Reconstruction contemporaine fixant des places dans l'ordre de la domination

En France: question occultée\* :

- **tabou pesant sur la race**
- place minorisée des travaux sur l'immigration
- croyance dans la **doxa assimilationniste de la République**

Origine du mot: « ethnie » (usage de l'ethnologie: définition conceptualisée)

Au contrario : montre pluralité des modes de limitation et géométrie variable des groupes

Construction sociale de la différence dans l'interaction et rapport des forces asymétrique

\*En France découverte des travaux sur ce thème en 1960-1970



# Egalité des chances

Égalité des opportunités

No égalité politique et no action sur la régulation sociale; mais correction d'un marché initial excessivement impur et imparfait.

Notion:

- **carrefour d'une réponse politique et d'une critique sociologique** (du milieu scolaire aux politiques sociales)
- depuis année 2000 reprise opportuniste de cette histoire politique: **loi sur l'égalité des chances de 2006** (emploi et éducation)

# Intégration

Sens différent entre champ sociologique et champ politique

Champ sociologique:

XIX<sup>sec</sup> question centrale des théories sociologiques françaises

- mutations sociales: désintégration sociale

(cf. Durkheim: anomie)

Sens sociologique et politique se rejoignent dans le  
présupposé normatif : cf. étymologie: « rendre complet,  
achever ».

**Référent totalisant et unitariste de départ.**

**Pluralité et mouvement vers l'altérité posent problème.**

## Champ politique

Débat français 1970-80: problème intégration (extrême droite)

1980: vivre ensemble, « **homogénéisation de populations** »

No insertion, no assimilation (marque par usage colonial et par l'idée d'acculturation), no politique de la reconnaissance (association avec « communautés », politique différentialiste)

**Intégration républicaine:** juste milieu (maintenir la spécificité universaliste française)

Universalisme VS différentialiste (idéologie)

**Aménagement** (dans les pratiques)

Problème reste dans la mesure:

Confusion entre analyse sociologique du “cycle migratoire et thème de politique d’indentification nationale »

Migrant : « objet qui fait problème »\*

Idée politique intégration: paradoxe du référent unitariste de la société française

« être citoyen français »?!

\* Sayad A., *L’immigration ou le paradoxe de l’altérité*, de Boeck/Université, 1991, p. 15

“Intégré je suis, où est la solution?”\*

Le discours sur l’intégration arrive quand les générations post-immigration revendiquent les mêmes droits

1990 – 2000: « ennemi intérieur »,

« communautarisme », « repli communautaire ».

La logique d’intégration refuse de voir et justifie les mécanisme d’exclusion et de discrimination.

\*Zebda, *Quinze Ans*

# Diversité

Double histoire

Il n'est pas un concept scientifique

Découle d'une notion unitariste, recycle le terme « interculturel » (école)

Réinvestissement psychologique des questions ouvertes par la discrimination

Se retrouve dans des travaux sur le racisme et de représentation politique des minorités

Usage politique:

- débat n'est pas au tour de la « culture », mais de la question « ethnique »
- nouvelles terminologie: « issue de la diversité »

Droite libérale porte ce terme dans le débat contemporain.

Substitution à l'universel égalitaire un élitisme de la diversité

Succès : forte communication + représentation « post-coloniale » de la société française

# Discrimination: reconnaissance tardive

Projet d'intégration des immigrés

Société française et élites politiques ont longtemps méconnu et nié l'existence des traitements différentiels des étrangers

## Haut Conseil à l'intégration:

Crée par le décret du 19 décembre 1989. Le collège, dont le Président (actuel: M. Patrick Gaubert) est issu, est composé au maximum de 20 membres. Chaque année, le Haut Conseil à l'intégration élabore un rapport qu'il remet au Premier ministre sur l'ensemble des questions relatives à l'intégration.

Le Haut Conseil à l'intégration a pour mission de "***donner son avis et de faire toute proposition utile, à la demande du Premier ministre sur l'ensemble des questions relatives à l'intégration des résidents étrangers ou d'origine étrangère***". Il prépare le Comité interministériel à l'intégration. Il a élargi ses missions à l'animation du débat public. Le décret du 31 mars 2006 élargit les missions du HCI. Il contribue notamment à la préparation et au suivi du comité interministériel à l'intégration. Il organise et anime des échanges publics sur les questions d'intégration, sur le plan européen et international.

# Haut Conseil pour l'intégration

## définition de

### **DISCRIMINATION**

*Dom.* : immigration, intégration.

*Déf.* : Manifestation quelconque d'une atteinte portée, volontairement ou non, à l'égalité des droits, à l'égalité des conditions de leur exercice, à l'égalité des chances, mais aussi à l'égalité des obligations de chacun et de tous.

Note : La France n'a pas jusqu'ici la pratique de ce que les Américains ont expérimenté depuis les années soixante sous l'expression de "discrimination positive", désignant un ensemble de dispositions législatives et réglementaires susceptibles de manifester et de contribuer à garantir les droits de catégories de populations considérées comme faisant l'objet de discriminations de fait.



# Rapport “Connaissance de l’immigration et de l’intégration”

1992

Question centrale *peut-on mesurer l’intégration?*

Différences de traitement des étrangers **détourne de la reconnaissance de la discrimination**

Disparité de salaire : escamotage des discriminations. Inégalité mal mesurées, conséquences de disparités socio-économiques ou explications sur la base du capital culturel

# Rapport discrimination de HCI

**1998** tournant dans l'histoire du traitement de la "question immigrée" : double rupture

Données statistiques :

- orientés vers identification des signes d'intégration plutôt que des traces de disparité
- différences constatées (basées sur nationalité) relativisées et justifiées

Symptôme de l'évolution : **prise de conscience**

Influence du rapport ne doit pas être surestimée

1 Déplacement de la question de l'intégration

**mise en cause des discrimination :**

-**inversion rhétorique:** de « agir pour » à « lutter contre »

-**inversion de l'imputation causale:** non plus le « capital humain » des étrangers responsable des leurs difficultés, mais la société française elle-même

2 **Critère de la nationalité insuffisant**

- reconnaissance du fondement **raciale** de cette inégalité

# Dispositifs et dispositions

1972: loi « relative à la lutte contre le racisme »

(application parcimonieuse, longue procédure)

1993: cellules départementales de coordination de lutte contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme (Conseils départementaux de prévention de la délinquance)

(un réunion par an)

1994 code pénal incluait explicitement la répression des « discriminations fondée sur l'origine »

(Peux des condamnations)

Pour les associations: dispositifs existence formelle sans portée sociale

Pour l'état: principe républicain bien affirmé, apparence était sauve

1998 (21 octobre): ministre de l'Emploi et de la solidarité,  
communication – lutte contre les discriminations priorité de la  
politique du travail

1999 (15 avril): convention entre 9 ministères et le FAS, Fonds d'action  
sociale, une entreprise (foyer migrants) et Groupe d'étude et de  
lutte contre les discriminations : analyser les discriminations pour  
population d'origine étrangère

1999 (18 janvier) : ministre de l'Intérieur création des commissions  
départementales d'accès à la citoyenneté (faire reculer les  
discriminations envers les jeunes nés de l'immigration)

1999 (11 mai) : déclaration de Grenelle discriminations et monde du  
travail : 5 mesures

2000 (18 mars): Assises nationales de la citoyenneté, Premier Ministre  
annonce la création d'un service d'écoute téléphonique gratuit\*

Série d'initiatives prises par les services de l'état: FAS, INTEFP (Institut  
National du Travail, emploi et de la formation professionnelle), etc.

\*pas d'utilisation du mot racial

3 avril 2001: loi aménageant la charge de la preuve dans le discriminations au travail

Série de décisions des chambres sociales et criminelles de la cour de cassation entre 1999 et 2000: possibilités de reconnaissance de discriminations : comparaison de déroulement de carrière

## Pas méprendre le sens des actions

Reconnaissance du phénomène

Légitimité de le combattre

Acceptation dans l'espace publique

Mais

- En quoi la discrimination est une **innovation** dans la manière de considérer les inégalités en rapport avec des différences supposées raciales?
- Quels **enjeux anthropologiques** cristallise cette nouvelle approche?

# Innovation politique

- Etablissement d'un lien entre racisme et inégalité
- Interchangeabilité opératoire des critères discriminatoires
- Reconnaissance officielle de la réalité de la discriminations

Instrument conceptuels juridiques politiques de l'action publique



# Droit et casuistique

Discrimination (en tant que traitement défavorable):

- Préjugés comme réalisations (vs idée)
- Actions injuste (vs violente)

## **Chainon manquant entre le racisme et l'inégalité**

Racisme: abordé en tant qu'idéologie/on néglige pas conduites et attitudes

- néglige la dimension de l'inégalité dans la distribution des ressources et des avantages
- Lutte contre le R : combat politique sans les moyens juridiques de la mise en oeuvre

Inégalité: équité (philosophie politique)/mesurable mathématiquement

- Occulte les mécanismes particuliers du racisme dans la production des disparités entre individus
- Expression des disparités sociales
- Lutte contre les I: constructions formelles qui servent de repères à la conduite de l'action publique

## **Lutte contre les discriminations combat de droit**

### **Prend acte des comportements observables**

**Examine les cas singuliers (situations concrètes outils opérationnels pour les interpréter)**

### **Travail de casuistique**

**Pragmatique**

**Efficacité immédiate**

**Victoires concrètes**

# Universalité et historicité

Discrimination: **instrument transversal**

Vise tout critère illégitime conduisant à un traitement illégal (sexe, âge, orientation sexuelle, ...)

Perspective:

Juridique: importe si différenciation est socialement inacceptable –  
résultat défavorable

**droit : référentiel universel**

**Polyvalence mesures réglementaires et arbitrage judiciaire justifie  
convergence des luttes sociales**

Sociologique: savoir si les processus qui sous-tendent l'usage de ces  
critères peuvent être assimilés et si les actions pour en combattre  
les effets relèvent des mêmes logiques

Sciences sociales : relever la spécificité (quel statut?) de chacune des  
réalités historiques et structurelles de la discrimination

## Spécificité

De la discrimination raciale: tendance réificatrice que les mots portent en elles- mêmes

Produit d'interactions et de rapports sociaux on finit par le faire exister

Mot « race » et « racial »...

**Anthropologie et sociologie invitent à penser le régime d'historicité des conditions sociales**

Risque: épure juridique, faits tendent à être détachés de leur **contexte historique et social**

Résultat et éventuellement les motifs sont jugés, mais non les **prémises** ou les **circonstances**.

# Reconnaissance et réparation

Discrimination se réfère au registre de **l'action publique**:

- reconnait des faits jusqu'alors niés, pas nécessairement réception favorable dans l'opinion
- fournit des instruments de leur modification et ne préjuge pas de leur efficacité

Mettre en cause le principe d'égalité (fondement de l'idéologie républicaine)

Inégalité puise sa justification dans les différences naturalisées ou biologisées (qualification de « raciale »)

Echec du modèle qui servi à occulter (discours sur l'intégration)

Quelque soit le nom: le phénomène trace des frontières de la société nationale

**Reconnaissance de la discrimination**

**Épreuve de vérité**

Discours + développement d'instruments pour  
lutter contre les pratiques discriminatoires

Allègement des exigences dans la démonstration

Promotion des modifications dans les  
comportements des personnes

Initiatives du n° de tél: no évaluation précise

**La lutte contre les discriminations institue une  
politique de justice**

**Nouveaux langages de l'action publique**

# Enjeux anthropologiques

Discours en conformité avec les faits

Aux victimes instruments pour lutter contre l'injustice

Modalités universaliste de traitement juridique des cas

Hésite à en appréhender de manière spécifique les ressorts sociologiques

Opère de manière concrète à partir de situation individuelle

**Nécessaire une critique de la discrimination comme problématique de l'intervention sur le social**

Cruciale la lutte contre les discriminations mais reconnaissance de ses limites (théoriques et pratiques)

1- objectivation: droit positif

2- subjectivation: droit subjectif

3- action: application du droit

# Objectivation

Elargissement des procédures d'objectivation de la discrimination:

- extension de la définition de la réalité recouverte par le mot (ex: de discrimination « directe » à « indirecte »)
- diversification des méthodes d'administration de la preuve (ex: méthodes permettant de démontrer au juge: statistiques comparatives, confrontations des trajectoires professionnelles, testing, ...)

Droit évolue en fonction de la pression sociale :

induit à **essentialisation** de la discrimination (la fait exister en soi de façon autonome)

- 1- caractère formaliste de l'interprétation juridique
- 2- traitement individuel des cas qui ne sont pas saisis dans leur contexte
- 3- examen statistique des situations analysées du point de vue du résultat plutôt que du processus

**Double réduction** de la réalité sociale:

- 1- Isolation de la discrimination des autres formes d'inégalités**
- 2- Sépare l'assignation ethnique ou raciale d'autres facteurs**

Tendance à occulter les processus sociaux de production de l'inégalité (critères cycliques, difficultés rencontrées par les étrangers dérivent aussi d'autres formes de domination et d'exploitation différentes de la discrimination ethnique)

# Subjectivation

Sujet de droit: les victimes deviens des « ayants droit », réclamer et légitimer sa souffrance (sujet de souffrance)

Double dimension de la plainte:

- **juridique**: exigence d'un droit
- **affective**: expression d'une souffrance

Double subjectivation et Production d'une forme de victimisation

Victimes ne sont pas nécessairement prêts à demander la condamnation ou la réparation devant les tribunaux

Gestion des plaintes relève bcp plus de la reconnaissance d'un sujet de souffrance que d'un sujet de droit

**Légitimation sociale de la victime ☐ Légitimation juridique: dissociation**

**Enorme espace victimaire sans justice rendue**



# Action politique

Stratégies de lutte (discrimination/phénomènes et conséquences)

Progrès en terme de condamnation pénales ou de règlement autre que judiciaire: modestes (2002)

L'invention de la discrimination a transformé:

- la conduite des politiques publiques
- les pratiques de luttes sociales (syndicats et associations)

**Essentialisation de l'objet (affine instruments juridiques de qualification) et victimisation du sujet (constate insuffisance du traitement judiciaire pour corriger) : implications pour l'action publique**

**Limite de l'action politique**

Discrimination: rappel de la loi

Développement de la loi nécessaire mais pas satisfaisante

Singularisation de la discrimination (vs autres inégalités):

risque de faire perdre de vue les logiques économiques et sociales plus générales dans lesquelles elle s'inscrit

Possibilité:

- Fédérer toutes les luttes contre les discriminations e convergence des activist(e)s
- Reconnaissance de la spécificité des conditions historiques et des réalités sociales de chacune des discriminations [sociologie et anthropologie privilégient cet appréhension de l'inégalité ]

**2 options contradictoires, mais pour lutter contre les discriminations raciales importantes les deux!!**

France découvre discrimination raciale tardivement

Avant méconnue et occultée

Renouvellement des catégories: repenser les questions liées à l'immigration (notion elle-même): cible l'Autre différent par son origine.

**Souvent la victime de la discrimination est née en France et elle est française: penser les discriminations sous un autre référentiel que celui de l'immigration**

**Combattre: perspective de justice sociale (juridiction exclusive en corrigeant les effets plus que les causes)**